



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Concertation pour la Réserve naturelle régionale des Partias

Premier atelier du 11 février 2020 à la Médiathèque La Ruche à Briançon

Compte rendu

Nombre participants : 35 personnes dont environ 15 de Puy-Saint-André (commune d'implantation de la Réserve naturelle).

Objectif de ce 1^{er} atelier

- Présentation de la démarche de concertation citoyenne pour la Réserve naturelle des Partias en vue de co-construire son nouveau plan de gestion (la feuille de route pour 2021-2030) ;
- Réflexions et échanges autour de l'enjeu de cohabitation avec la nature en montagne, avec comme exemple les espèces présentes dans la réserve et les activités humaines pouvant avoir lieu ;
- Identifier les grands sujets qu'il serait important à travailler ensemble pour l'élaboration du nouveau plan de gestion de la RNR des Partias.
- Définir les modalités d'organisation pour la suite de la concertation

Lancement du 1^{er} atelier de concertation

Mot d'accueil à la Médiathèque par Nicole Guérin, 1^{ère} adjointe au maire de Briançon déléguée à la Culture, et Patrick Bartet, directeur des affaires culturelles.

Deux animations ont été proposées pour faire un peu plus connaissance. Nous pouvons en retenir plusieurs choses :

- **La cartographie humaine :**

Une importante diversité dans les lieux de résidence était représentée, allant jusqu'à Guillestre et la Roche de Rame du côté de la vallée de la Durance, et Le Monêtier-les-bains du côté de la vallée de la Guisane, en passant par Briançon, mais aussi de nombreuses personnes en provenance de Puy-Saint-André.

- **La rivière d'incertitude :**

1. *Connaissez-vous la Réserve naturelle régionale des Partias ?* À l'exception d'une personne (fraîchement arrivée sur le territoire), tout le monde connaissait bien ou avait entendu parler de la réserve.
2. *Etes-vous déjà venu.e à un atelier participatif ?* Le placement sur la rive OUI et la rive NON de la rivière de l'incertitude était cette fois plutôt partagé. Cela n'avait aucune influence sur la suite du déroulé de cet atelier qui pouvait être simplement l'occasion de vivre de nouvelles expériences et d'apprendre de nouvelles choses.
3. *Connaissez-vous le Tétras-Lyre ?* Aussi à l'exception d'une personne, tout le monde connaissait cette espèce de galliforme des montagnes, animal emblématique des Hautes-Alpes.

4. Avez-vous répondu à l'enquête sur la Réserve naturelle régionale des Partias ? Environ la moitié des personnes présentes ont indiqué avoir répondu au questionnaire.

Pour ceux qui n'ont pas encore répondu à l'enquête, sachez qu'il n'est pas encore trop tard et que votre perception, vos avis concernant la Réserve naturelle nous intéressent toujours et sont toujours les bienvenues !! (jusqu'à mars 2020 !)

Le **questionnaire est disponible en ligne** sur paca.lpo.fr/partias ou via les liens suivants :

- Si vous habitez Puy-Saint-André : <https://forms.gle/hBykEgJE7dAwxQAU7>
- Si vous habitez une autre commune du Briançonnais : <https://forms.gle/Xczcyeg7HpxiTTo8A>

CONTEXTE : la Réserve naturelle régionale des Partias et la concertation citoyenne

1. Qu'est-ce qu'une réserve naturelle ?

Les réserves naturelles sont des **lieux où la nature est belle** : fleurs et arbres, oiseaux et mammifères, cailloux et fossiles, forment des paysages qui nous émeuvent, dont l'harmonie est souvent fragile et que nous voulons conserver. Grâce à une réglementation adaptée respectant le contexte local, leur champ d'intervention est large :

- **préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats** en voie de disparition ou remarquables ;
- préservation des **biotopes** et de formations géologiques, géomorphologiques remarquables ;
- **études scientifiques** ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines.

Toutes les actions des réserves naturelles s'articulent autour de trois missions principales : [Protéger](#) - [Gérer](#) - [Sensibiliser](#)

2. La Réserve naturelle régionale des Partias, pourquoi ?

Nous devons cet espace préservé à la bienveillance des habitants de Puy Saint André. Dès 1974, l'Association des Amis des Combes **se mobilisait** pour préserver le vallon des Partias, dont la richesse naturelle avait été mise en évidence par l'INRA en 1965.

La Municipalité de Puy Saint André, consciente de l'intérêt du site et de la proximité avec la station de Serre-Chevalier, se prononçait en 1990 pour un classement en réserve naturelle volontaire (RNV), puis en site classé.

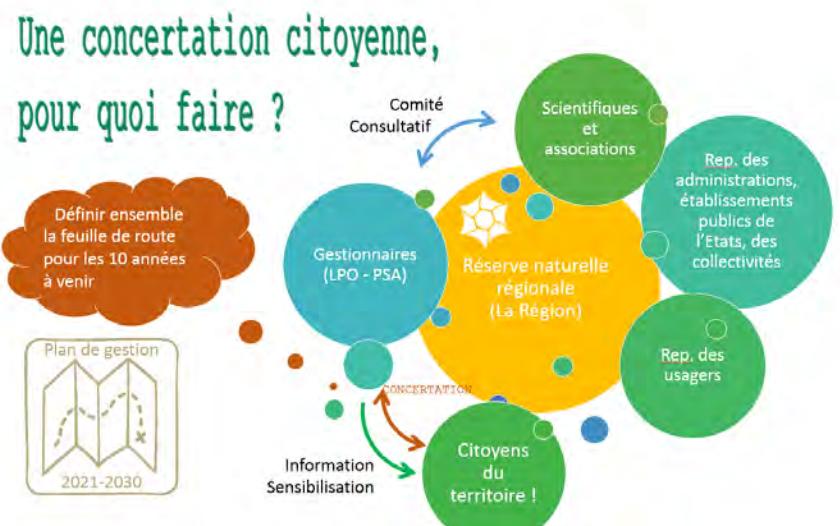


En 2009, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en accord avec la Municipalité et avec le soutien de la LPO, a créé une Réserve naturelle régionale (RNR) qui protège le site par une **réglementation** et une **gestion** adaptées pour conserver son patrimoine naturel. Les co-gestionnaires de la RNR sont la LPO et la commune. La Réserve naturelle régionale a été renouvelée par délibération du conseil régional le 13 déc. 2019 avec une modification de son périmètre (passant de 686 ha à 802 ha) et de son règlement ([lien vers l'acte de classement](#), annexe à la délibération du Conseil régional n°19-975).

3. Une concertation citoyenne pour quoi faire ?

Les gestionnaires de la Réserve naturelle régionale des Partias souhaitent associer les citoyens pour co-construire ensemble le nouveau plan de gestion de cet espace naturel protégé (feuille de route) qui sera valable sur les 10 prochaines années. L'objectif de cette démarche est de déterminer les actions à mener sur le site et de les discuter ensemble autant que possible, tout en veillant à respecter, voire à renforcer les fondements d'une réserve naturelle qui sont la conservation patrimoniale et la sensibilisation.

L'intérêt de cette concertation est mutuel puisqu'elle permet à la fois :



Pour les gestionnaires	Pour les participants
<ul style="list-style-type: none"> - d' informer les participants et de partager un diagnostic de l'existant ; - d' ancrer davantage la réserve naturelle dans son territoire d'implantation ; - de mettre en place des décisions le plus possible partagées, comprises, et donc acceptées. 	<ul style="list-style-type: none"> - d'apprendre et se former aux enjeux de conservation et de sensibilisation dans un espace naturel protégé de montagne ; - de partager ses préoccupations et ses expériences ; - de devenir acteur de son territoire de vie à l'échelle d'un espace naturel protégé.

→ La concertation, le consensus permettent de **passer d'une somme d'intérêts individuels à un intérêt commun.**

AGIR ET DECIDER ENSEMBLE POUR L'AVENIR

« La nature en montagne et moi »

L'objectif de cette séquence était d'échanger sur son expérience de la nature en montagne et ainsi, de s'intéresser au rapport/lien que nous entretenons avec cette dernière, ce qu'elle nous apporte (émotions, sentiments, ressenties, etc.)

Voici les mots qui sont ressortis des discussions en binôme :

Bien être	Grandiose	Découverte	Bien être
Beauté du site	Respect	Liberté	Harmonie
Diversité de la flore	Seul	Découverte	Respire !
Harmonie	Emerveillement	Joie	Admiration
Faire partie d'un tout	Transmission	Plaisir	Respect
Emerveillement	Silence	Reflet, miroir de soi-même !	Faune
1960 Les Partias au printemps	Découverte	Le monde peut sembler nous appartenir	Regards croisés
Solitude	Pureté primitive		
Admiration	Effort de la récompense		

Biodiversité et activités humaines dans la Réserve naturelle des Partias : quels **enjeux** ?

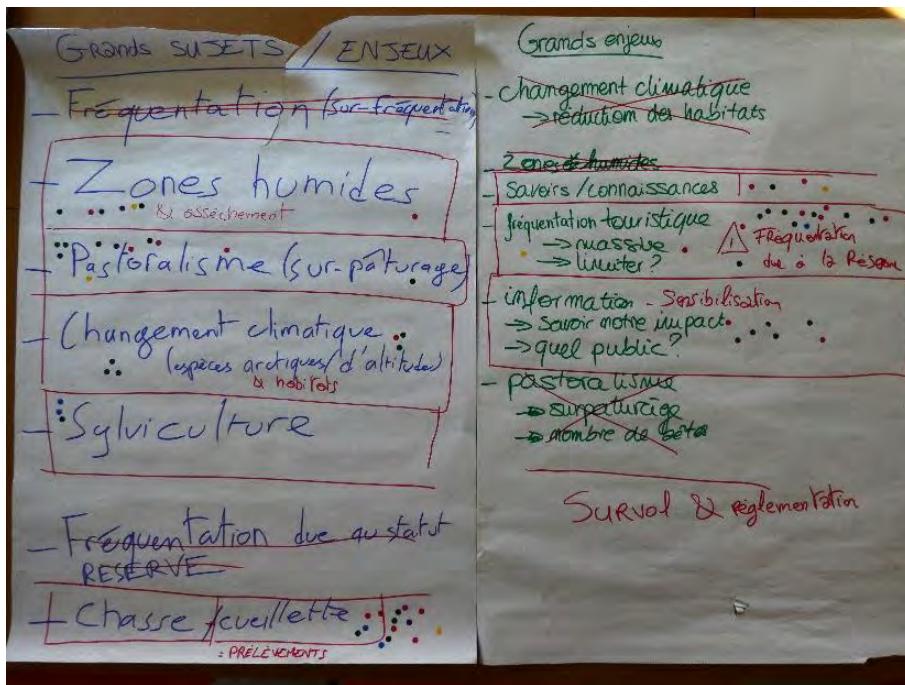
L'objectif de cette séquence était d'identifier les grands sujets qui seraient important à travailler dans le cadre de la concertation citoyenne pour l'élaboration du nouveau plan de gestion de la RNR des Partias.

Voici la liste de ces espèces importantes pour la Réserve naturelle des Partias (« fiches espèces » en annexe de ce compte rendu) et les activités humaines qui ont été étudiées pour comprendre les enjeux de ce vallon de montagne :

Espèces		Activités humaines
Oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Tétras Lyre - Perdrix bartavelle - Chouette de Tengmalm - Lagopède alpin - Crave à bec rouge - Mésange boréale - Pic noir - Martinet à ventre blanc - Cincle plongeur - Hirondelle de fenêtre 	<ul style="list-style-type: none"> - VTT - Randonnée en ski - Survol hélicoptère - Escalade - Naturalisme (inventaire, comptage, etc.) - Remontées mécaniques : arrivée promeneurs - Sorties scolaires - Pastoralisme : troupeaux ovin et bovin + chien de protection - Randonnée en groupe avec accompagnateur - Randonnée famille - Cueillette
Mammifères	<ul style="list-style-type: none"> - Crossope aquatique - Lièvre variable - Loup gris 	
Lépidoptères	<ul style="list-style-type: none"> - Solitaire - Semi-Apollon - Apollon - Moiré chamoisé - Isabelle de France 	
Orthoptère	<ul style="list-style-type: none"> - Analote des alpes 	
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> - Barbastelle d'Europe - Sérotine bicolore 	
Flore	<ul style="list-style-type: none"> - Potentille du Dauphiné - Ancolie des Alpes - Androsace suisse - Junc arctique - Scirpe alpin 	



Finalement, à la suite de cette séquence, 8 sujets/enjeux ont été listés :



Les grands sujets retenus pour la suite de la concertation

Disposant chacun de 3 gommettes, les participants ont pu voter pour trois sujets qui leur semblaient être essentiels à développer dans la suite de la concertation citoyenne.

Les trois sujets qui se dégagent et semblent susciter l'intérêt d'une grande majorité sont les suivants :

- 1. La fréquentation touristique

(avec 16 votes) - avec une préoccupation quand à l'attractivité du site et un sujet qui pourrait être couplé avec celui de « l'information/sensibilisation du public » ?

- 2. Les prélevements

(avec 14 votes) - comprenant la chasse et la cueillette

- 3. Le pastoralisme

(avec 11 votes)

Modalités d'organisation pour la suite de la concertation citoyenne pour la RNR des Partias

Trois thématiques se sont imposées comme « grands sujets importants à travailler ensemble » dans les mois à venir.

Une discussion s'est ensuite engagée pour déterminer les modalités d'organisation pour la suite de cette concertation citoyenne. L'équipe de gestionnaires a pu faire des propositions et c'est finalement les suivantes qui ont été retenues :

- Un atelier thématique par mois, de préférence un soir de semaine, éventuellement à la médiathèque et invitant tant que possible des parties prenantes directement concernées par le sujet (les éleveurs, le CERPAM, etc.)
- Une possibilité de prolonger les discussions sur un sujet, en organisant un nouvel atelier à son propos, si cela est considéré comme nécessaire par les participants.
- Une mailing-list de communication en parallèle de celle constituée pour la Newsletter avec les adresses mails des participants à ce premier atelier, et la possibilité d'intégrer de nouveaux participants qui se manifesteraient.